

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 13 avril 2026**

Nombre de membres en exercice : **64**  
Nombre de présents : 57  
Nombre de représentés : 6  
Nombre d'absents : 1

**L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE TREIZE AVRIL** à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni , après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

**Secrétaire de séance :** M. Kévin DAIN

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

**OBJET**  
**AFFAIRE N°2026\_032\_CC\_30**  
**Désignation des représentants au sein du**  
**comité de direction de l'OTI OUEST**  
**(Office de Tourisme Intercommunal de**  
**l'Ouest)**

M. Thierry ROBERT - M. Christophe DAMBREVILLE - Mme Karine AGATHE FILAIN - Monsieur Dominique APAYA-GADABAYA - M. Cédric BOYER - Mme Audrey CESAR - M. Kévin DAIN - M. Jean Harry GADO - M. Sébastien GUYON - M. Ludovic LASAONE - Mme Karine LEBON - Mme Alice MOREAU CLEMENTE - M. Irchad OMARJEE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Sergio PERFILLON - M. Guillaume PEROUX - Mme Annie PIGNOLET DUMONT - Mme Marina PONGERARD SINGAINY - M. Seeven RANGAMA-PETCHY - M. Eric RENE - M. Eddie SOPHIE - Mme Jacqueline APAYA - Mme Vanessa Judikaelle BALENCOURT - M. Didier FOS - M. Karim JUHOOR - M. Lionel LEBEAU - Mme Lucette PALAS - Mme Marie Huguette VIDOT - Mme Manon VINCELOT - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Olivier HOARAU - M. Evane Nil AYDOGARD - Mami BAMILI - M. Vincent RIVIERE - Mme Anaëlle DUFESTIN - Mme Aurélie NARAYANIN-RAMAYE - M. Mihidoiri ALI - Mme Bibi-Fatima ANLI - M. Jean-Paul BURKIC - Mme Isabelle ERUDEL - Mme Gertrude Marie Josée SEYCHELLES HOARAU - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Virginie SALLE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Yann CRIGHTON - Mme Eglantine VICTORINE - M. Philippe ROBERT - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Freddy BOYER - M. Daniel PAUSE - Mr Erick FONTAINE

Nombre de votants : 63

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
7 avril 2026

- date d'affichage et de publication de la liste  
des délibérations au plus tard le  
20/04/2026

**ÉTAIT ABSENT(E) :**

M. Jean Yves LANGENIER

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

M. Cyrille MELCHIOR procuration à Mme Eglantine VICTORINE - M. Gabriel AUBERT procuration à M. Karim JUHOOR - Mme Nila RADAKICHENIN procuration à Mme Alice MOREAU CLEMENTE - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Christophe DAMBREVILLE - M. Tristan FLORIANANT procuration à Mme Audrey CESAR - Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2026

### AFFAIRE N°2026\_032\_CC\_30 : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SEIN DU COMITÉ DE DIRECTION DE L'OTI OUEST (OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DE L'OUEST)

#### Le Président de séance expose :

Par délibération du 16 décembre 2013, le Conseil Communautaire a validé la création de l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest (OTI Ouest), sous la forme d'un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC).

L'OTI Ouest a la responsabilité de développer la fréquentation touristique sur le territoire de la Communauté d'Agglomération. Il assure l'accueil et l'information des touristes sur le territoire communautaire ainsi que la promotion du Territoire de l'Ouest en coordination avec les instances régionales du tourisme (IRT - Île de La Réunion Tourisme) et prochainement avec le Comité Réunionnais du Tourisme (CRT).

A cet effet, il peut commercialiser des produits et des prestations touristiques pour le compte de tiers, dans les conditions prévues au chapitre unique du titre 1er du livre II du Code du Tourisme. Il contribue également à coordonner les interventions des divers partenaires du développement touristique local.

L'OTI Ouest assure toutes les missions obligatoires d'un office de tourisme prévues par le code du tourisme en vertu de l'article L 133-3, mais également des missions complémentaires prévues dans ses statuts (article 2 « Objet »).

L'Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest est administré, selon l'article 3 de ses statuts par un comité de direction composé de 19 membres titulaires répartis en 2 collèges :

- **Le collège des élus du Territoire de l'Ouest**, des conseillers communautaires élus par le Conseil Communautaire, soit dix (10) élus titulaires et dix (10) élus suppléants.
- **Le collège des socioprofessionnels** représentatifs des professions ou associations intéressées au tourisme sur le territoire communautaire. Ces structures sont désignées par le Conseil Communautaire sur proposition de son Président.

Le renouvellement de l'assemblée délibérante du Territoire de l'Ouest conduit à proposer au Conseil Communautaire de désigner les élus communautaires qui siègeront au sein du comité de direction de l'OTI Ouest.

Conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des élus communautaires ainsi que les structures qui composeront le Comité de Direction pour l'administration de l'OTI Ouest. Cette décision sera consignée au procès-verbal de la séance.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**  
**Oùï l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 9 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :**

**- DESIGNER** les représentants du Territoire de l'Ouest au sein de la direction de l'OTI Ouest :

| TITULAIRES (10)  | SUPPLÉANTS (10)   |
|--|---|
| Eric RENÉ<br>Marina PONGERARD-SINGAÏNY<br>Daniel PAUSÉ<br>Gertrude SEYCHELLES HOARAU<br>Didier FOS<br>Lionel LEBEAU<br>Philippe ROBERT<br>Anaëlle DUFESTIN<br>Annick LE TOULLEC<br>Isabelle ERUDEL | Ludovic LASAONE<br>Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER<br>Emmanuel SÉRAPHIN<br>Irchad OMARJEE<br>Lucette PALAS<br>Vanessa BALENCOURT<br>Freddy BOYER<br>Aurélie NARAYANIN-RAMAYE<br>Jean Paul BURKIC<br>Bibi-Fatima ANLI |

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président